

# Pochoir PMR pour marquage de parking

## Signalétique externe

Réf : 12637



### Caractéristiques techniques :

- Matière : petite taille en PVC 5 mm et grande taille en PVC souple 300 microns.
- 2 dimensions disponibles :
  - Extérieur H 600 x L 600 mm avec dimensions normées pour le pictogramme PMR H 350 x L 250 mm. Produit rigide et durable.
  - Extérieur H 1000 x L 1000 mm. Produit léger et souple qui s'enroule sur lui-même pour un stockage et transport facile.

### Condition d'utilisation :

- Utilisation en extérieur ou intérieur.
- Marquage à réaliser à l'aide de peinture aérosol (vendu séparément sur le site).
- Nettoyage à l'aide d'un diluant / solvant.
- Conseils de pose :
  1. Nettoyez la surface d'application.
  2. Appliquez un primaire d'accrochage si nécessaire, selon le type de sol.
  3. Posez votre pochoir sur le sol. Pour la taille H 1000 x L 1000 mm vous pouvez fixer le pochoir avec du ruban de masquage pour un maintien supplémentaire.

### Quels sont les avantages de ce produit :

- Pochoir à peinture réutilisable.
- PVC 5 mm solide et durable et PVC souple facile à transporter et à stocker.
- Facile d'installation.

### Conditionnement :

Vendu à l'unité.

### Rappel de la réglementation accessibilité :

ARRETE DU 8 DECEMBRE 2014

Les parkings publics ou dépendants d'un ERP doivent proposer des places pour personnes à mobilité réduite :

- A hauteur de 2 % des emplacements généraux.
- De dimension minimum 3.30 m x 5 m.
- Situées à proximité d'une entrée accessible ou d'un ascenseur.
- Signalées par une signalétique verticale.
- Signalées par un marquage au sol. Seul est obligatoire le pictogramme conforme au modèle figurant ci-annexé peint en blanc sur les limites ou le long de l'emplacement. Dimensions de 0.50 m x 0.60 m ou de 0.25 m x 0.30 m.